

L'obtention d'une déclaration des travaux est nécessaire en tout temps avant l'installation d'une clôture ou d'une haie.

Communiquez avec un inspecteur pour un rendez-vous.

Coût de la déclaration des travaux :
SANS FRAIS



Documents à fournir avec votre demande :

- Formulaire de déclaration des travaux
- Photocopie du certificat de localisation avec l'emplacement de la clôture ou de la haie

📍 1900, boulevard Don-Quichotte
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec
J7V 7P2

☎ Téléphone : 514 453-4128
Télécopieur : 514 453-3477

✉ Courriel : gestion@ndip.org

🌐 www.ndip.org

CLÔTURE ET HAIE



SERVICE DE L'URBANISME

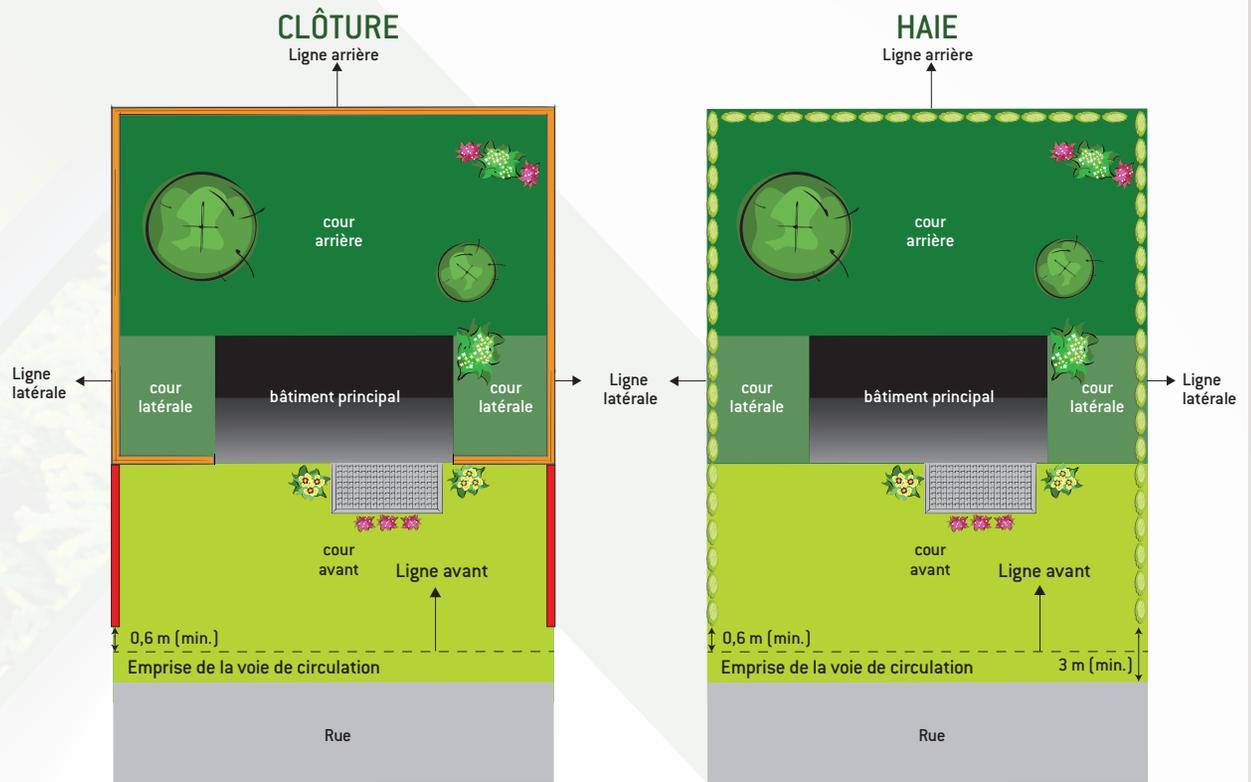
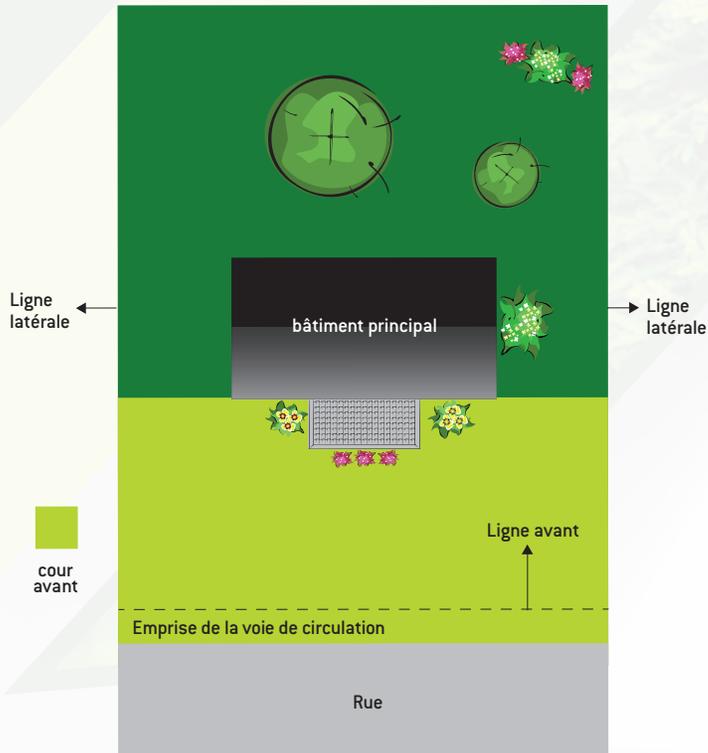


Notre - Dame -
de-l'Île-Perrot

Le présent document est valide pour les clôtures ou les haies de **résidences unifamiliales seulement** et n'est pas un substitut à la réglementation.

DISTANCES ET EMBLACEMENT POUR UN TERRAIN RÉGULIER

[toutes les distances indiquées sont les normes minimales à respecter]



LÉGENDE

- Hauteur de clôture maximale de 2 m
- Hauteur de clôture maximale de 1 m (Seules les clôtures de perches de bois sont permises)
- Aucune hauteur maximale sauf dans le cas d'un triangle de visibilité



MATÉRIAUX AUTORISÉS

- métal ornemental
- maille de chaîne peinte ou recouverte de vinyle, avec ou sans lamelles
- bois peint, verni ou teint (le bois à l'état naturel est également autorisé dans le cas d'une clôture de perches de bois)
- PVC
- aluminium

L'autorisation écrite de votre voisin est nécessaire pour l'installation d'une clôture/haie mitoyenne.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Votre terrain est-il un terrain d'angle ou transversal?

Êtes-vous dans un secteur assujéti au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)? Ex : Grande anse, Anse au sable, Secteur du village, etc.

Si tel est le cas, des dispositions particulières peuvent s'appliquer. Communiquez avec le service de l'urbanisme.